



## Club Cyclotouriste de Courcouronnes RAPPORT MORAL 2017



Nous voici de nouveau réunis en Assemblée Générale, après une année pleine de souvenirs que nous allons évoquer ensemble, avant d'engager de futurs projets dès le printemps.

Notre club, avec 32 membres s'inscrit durablement dans la catégorie des « clubs inférieurs à 36 participants ». C'est en adéquation avec l'évolution du cyclotourisme national, mais n'affecte pas la richesse de nos activités, votre présence en nombre ce jour le confirme.

Ces activités tant en groupe qu'en individuel reflètent une jeunesse d'esprit elle aussi sans rapport avec l'âge réel de nos artères. Nous avons vécu ces douze derniers mois de grands moments conviviaux : Séjour en Vendée à Longeville sur Mer, Semaine Fédérale à Mortagne au Perche, participations aux rallyes locaux, le Téléthon, sorties du dimanche, sorties en semaine accueillant les clubs envieux de Ris Orangis et Villabé, et bien d'autres choses...

A titre individuel, d'autres membres ont montré nos couleurs sur leurs territoires de vacances, nous avons même parmi nous un premier « Cinglé du Ventoux » qui fera certainement des émules.

Au passif 2017, toujours ce problème de vieillissement de notre activité (âge moyen 61,5 ans, celui de votre président) ainsi qu'une raréfaction des subventions affectant notre trésorerie.

L'usage du vélo à assistance électrique constitue aussi un futur risque. Ce splendide outil est en passe, pour nos activités routières, d'être détourné au profit de la recherche inutile de performance.

Nous disposons toutefois d'une arme redoutable pour faire face à ces problématiques : La gestion par groupe de niveau ou d'intérêt, nos fameux groupes historiques « Randonneurs Sportifs, Randonneurs & Cyclotouristes » qui permettent aussi d'éviter la présence de gros pelotons désormais incompatibles avec la densification du trafic automobile.

Ceci m'amène à évoquer la sécurité et quelques règles de bon sens : Utiliser l'éclairage et le boudier réfléchissant de nuit et en hiver, ne pas doubler un véhicule qui vient de vous dépasser difficilement, redoubler de prudence en peloton car nids de poule et dos d'âne vous y attendent. A cela s'ajoute le besoin de communiquer sur l'évolution du code de la route : « tourne-à-droite », chevauchement autorisé des lignes continues (article R412) et usage des sens interdits en phase de généralisation. Nous aurons besoin d'une aide médiatique sur ces points.

2018 sera une belle année : Des circuits essonniers, notre voyage en Provence, et beaucoup d'autres escapades collectives ou individuelles. Je m'associerai à vous en tant que membre, après deux olympiades (2 fois 4 ans) comme président, je souhaite m'orienter vers de nouveaux objectifs.

A tous, bonne et heureuse année 2018.

Le Président, Armel MAREST